

Actualités MESE 66

Bilan 2018 de la filière boues dans les Pyrénées-Orientales :

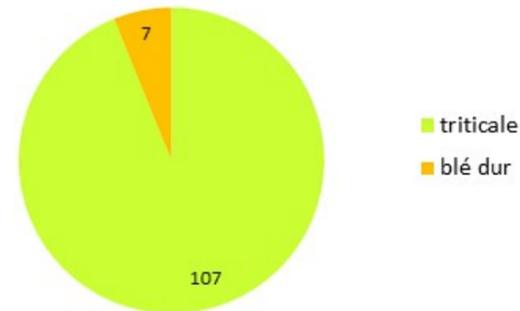
294 t MS de boues épandues

sur 114 ha de céréales, soit 0,15% de la SAU des P.O.

issues de 8 stations d'épuration

Cultures réceptrices des épandages de boues (en ha) :

Surfaces épandues en 2018 (ha)



Épi de triticale

Votre interlocutrice MESE 66 :

Estelle GORIUS
04 68 35 97 67

e.gorius@pyrenees-orientales.chambagri.fr



Mission d'Expertise et de Suivi des Epandages

Bulletin d'informations - Printemps 2020

L'actualité

Dans ce numéro :

- Les étapes d'un plan d'épandage
- Les acteurs de la filière
- L'actualité départementale

Journée d'échanges multi-acteurs sur la valorisation agricole des boues urbaines

Le 11 avril 2019, le réseau des MESE d'Oc a organisé une journée d'échanges autour de la valorisation agricole des boues urbaines à la Chambre d'agriculture de l'Aude, en partenariat avec les Agences de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Adour Garonne.

Comment garantir un retour au sol de qualité ?

C'est un sujet sensible qui mérite un débat serein et éclairé : près de 100 personnes ont répondu présent lors de cette journée riche en échanges.

Les temps forts de la journée :

- le cadre réglementaire et les évolutions à prévoir,
- les impacts environnementaux,
- le rôle des MESE,
- l'implication de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse sur la filière épandage des boues.



Retrouvez toutes les interventions de la journée sur la [page internet du Réseau des MESE Occitanie](#).

Vous avez dit « boues » ?

« Fertilisation », « amendement », « économie circulaire », mais aussi « risques », « odeur », « déchet »... Ces quelques mots ressortent souvent lorsqu'on évoque la valorisation agricole de boues et soulèvent les contradictions sur le sujet.

A suivre en 2020 : Le réseau des MESE prévoit la publication d'un dépliant à destination du grand public afin de répondre aux questions sur les opérations d'épandage.



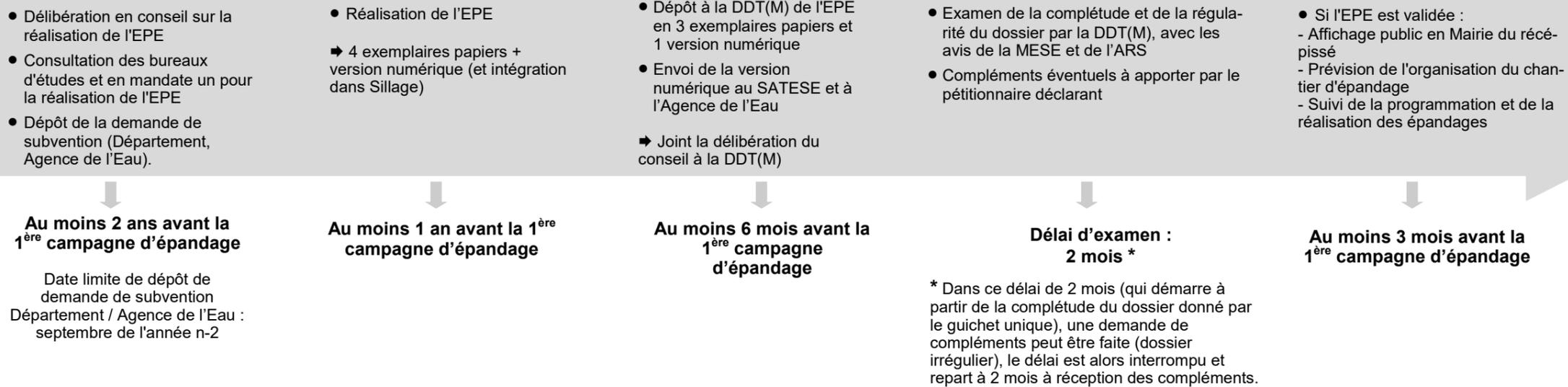
Et vous, quel mot vous vient à l'esprit lorsqu'on évoque les épandages de boues ?

Le plan d'épandage

Le plan d'épandage est un outil crucial pour planifier une ou plusieurs campagnes d'épandages. C'est une étape à anticiper au moins deux ans avant la première campagne.

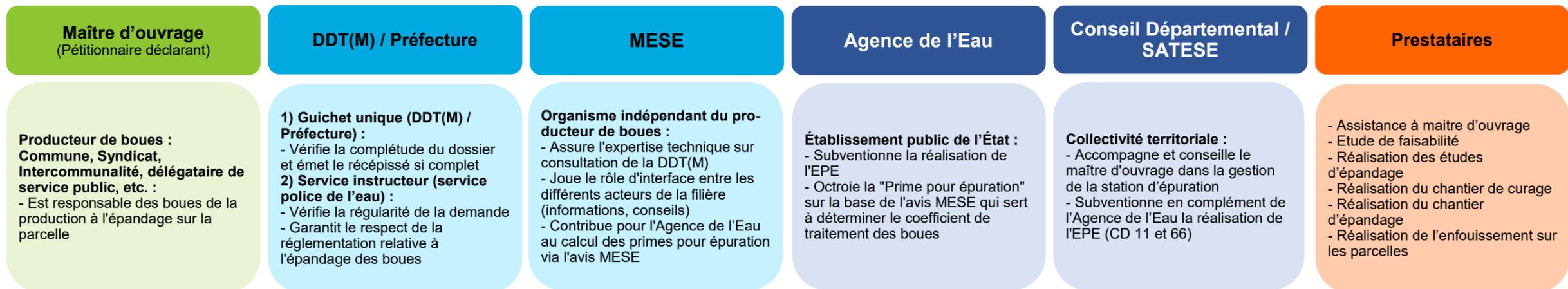
Le dossier de déposé en préfecture s'appelle une **Étude Préalable à l'Épandage (EPE)**. C'est elle qui va déterminer toutes les caractéristiques des campagnes d'épandage à venir et c'est sur cette base que les services instructeurs de la DDT(M) décideront de la régularité de la demande d'épandage.

Pour réaliser un plan d'épandage, il faut anticiper !



Les acteurs de la filière épandage

En amont de la création d'un plan d'épandage, les acteurs de la filière épandage peuvent accompagner et conseiller le maître d'ouvrage dans son projet pour la bonne mise en œuvre des épandages.



Et après, on fait quoi ?

L'Étude Préalable à l'Épandage (EPE) n'est que la première étape dans la vie du plan d'épandage. Juste avant chaque campagne, il faut prévoir un Programme Prévisionnel d'Épandage (PPE). Ensuite, il faut assurer un suivi post épandage dans le cadre d'un Bilan Agronomique (BA). Ces deux documents sont à transmettre à la DDT(M).



Les outils de la MESE à votre disposition

Le réseau régional des MESE d'Occitanie a créé une série de documents d'aide pour les collectivités, bureaux d'études et agriculteurs concernés par la valorisation agricole des boues de stations d'épurations :

➔ Guide méthodologique de l'Étude Préalable d'Épandage

Disponible sur la [page internet du Réseau des MESE Occitanie](#) ou auprès de votre MESE départementale.

